
COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les Villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine continuent leurs démarches en vue de redévelopper la 132

Saint-Constant, le 2 septembre 2015 – Les Villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine continuent leurs démarches actives en vue de planifier le redéveloppement de la route 132, une condition qu'elles jugent essentielle à la viabilité du projet de conversion de cette artère en boulevard urbain. Les trois Villes ont d'ailleurs conjointement mandaté une firme indépendante afin de se doter d'une vision prospective de développement, poursuivant ainsi la réflexion entourant le concept de réaménagement proposé par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Bien que le projet de boulevard urbain accuse un retard du côté du MTQ, Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine demeurent convaincues de sa nécessité, tant du point de vue économique que social. C'est pourquoi elles jugent essentiel de poursuivre leurs démarches. « Ce travail de concertation entre nos Villes est primordial afin que le projet redevienne une priorité pour le MTQ », affirme Gilles Meloche, maire de Delson.

Pour sa part, le maire de Saint-Constant, Jean-Claude Boyer, rappelle que les enjeux de redéveloppement ainsi que la mobilité active sont au cœur des planifications stratégiques des Villes. « Jusqu'à présent, de nombreux efforts ont été consentis dans plusieurs secteurs et la route 132 constitue un maillon important de cette chaîne. Les conditions de succès pour la mise en place d'un boulevard urbain sont réunies puisqu'il y a convergence d'intérêts de tous les acteurs : les gens d'affaires, les élus municipaux et les citoyens. À nous de profiter de ce *momentum* », poursuit-il.

Mentionnons que la CMM, dans son Plan métropolitain d'aménagement et de développement, a clairement identifié la 132 comme étant un corridor de transport en commun structurant. Dans la même foulée, le schéma d'aménagement révisé de la MRC Roussillon adopté l'automne dernier met en lumière la nécessité de réaménager la route 132 pour répondre notamment aux besoins en mobilité associés à la création de milieux de vie complets.

« Après 50 ans d'attente, la mise en valeur des emprises appartenant au MTQ le long de la 132 doit devenir une priorité. Ce projet majeur, considéré comme étant hautement structurant pour l'avenir économique de nos trois communautés, permettra la création de milieux de vie aussi attrayants pour les citoyens qu'attractifs pour les gens d'affaires. C'est pourquoi nous espérons voir le Ministère assumer son rôle de partenaire actif dans la concrétisation de ces objectifs communs en matière d'aménagement, de mobilité active et durable et de développement économique », soutient Jocelyne Bates, mairesse de Sainte-Catherine.

Au cours des prochains mois, les trois Villes prendront connaissance des résultats de l'analyse d'opportunités. Elles seront en mesure d'identifier les pôles prioritaires de développement et, le cas échéant, modifier leur réglementation pour en faciliter l'émergence. Les différentes étapes seront communiquées aux représentants du MTQ, dans un objectif de concordance et de bonne collaboration avec ce palier de gouvernement.